



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

**DIRECTION GENERALE DE
LA POLICE NATIONALE**

**DIRECTION CENTRALE
DE LA
POLICE JUDICIAIRE**

PV n° 10-00004/96

AFFAIRE CONTRE :

X...

corruption

OBJET :

Examen copie de travail du
scellé **DCNS/M/BOISSIER/**

QUATRE

Annexe

PROCES – VERBAL

D142

L' An deux mil onze, -----
Le dix neuf juillet-----
à quinze heures -----

Nous, Arnaud RYCKEWAERT
Brigadier Chef de Police

en fonction à la
Direction Centrale de la Police Judiciaire
Sous - Direction de Lutte contre la
Criminalité Organisée et la Délinquance Financière
Division Nationale d' Investigations Financières

---Officier de Police Judiciaire en résidence au Ministère de
l'Intérieur sis 11, rue des Saussaies 75008 PARIS.-----

---Étant au service,---

---Poursuivant l'enquête préliminaire N° P 09 341 9202/4 délivrée
par Monsieur Nicolas HEITZ, Vice Procureur au Parquet de Paris,
en date du 28/12/2009.-----

---Vu les articles 75 et suivants du Code de Procédure Pénale-----

---Procédons à l'analyse de la copie de travail du scellé numéroté
DCNS/M/BOISSIER/QUATRE constitué lors de la perquisition du
bureau de Monsieur BOISSIER dans les locaux de THALES
INTERNATIONAL le 28/05/2010, et notamment le disque C/ et la
messagerie (mars 2009 à mai 2010).-----

---L'analyse de ce scellé n'amène la découvert d'aucun élément
pouvant intéresser l'enquête en cours.-----

---Dont acte,-----

L'OPJ

